LETTRES DE MONSEIGNEVR LE Prince de Condé. Enſemble celle de Monſeigneur de Montmorency, enuoyée au Roy, ſur le ſujet du ſieur de Bouteuille.

A PARIS,
Chez Nicolas Queſnet, au Mont ſainct Hilaire.

LETTRES DE MONSEIGNEVR LE Prince de Condé. Enſemble celle de Mõſeigneur de Montmorency, enuoyée au Roy, ſur le ſujet du ſieur de Bouteuille.

IRE, Ie joincts ma tres-humble priere à celle de tous les parens de mon Couſin de Bouteuille, pour implorer la pitié de voſtre Majeſté à luy faire grace. Il a failly par l'erreur de la cou-

ſtume de voſtre Royaume, qui fait conſiſter l'honneur en des actions perilleuſes, ça eſté ceſte opinion de gloire, & non pas vn deſſein particulier de vous deſobeyr qui la porté à ceſte licence: que ſi pour maintenir la loy que voſtre Majeſté a faite, & pour la neceſſité de l'exemple, il importe qu'elle ordóne des peines à ce coulpable, faite s'il vous plaiſt, SIRE, qu'elle n'aillent pas à la ruine de ſon Eſtre, ny à la honte de ſon nom, voſtre Bonté & voſtre Iuſtice peuuent trouuer leur commune ſatisfaction à la perte de ſa liberté, ſans celle de ſa vie, & vne priſon perpetuelle pour aſſez de ri-

gueur pour asagir son courage, & celuy des autres, possible qu'vn iour ceste mesme valeur qui desplaist à vostre Majesté reparera genereusement sa faute pour le seruice de son Estat, & si vostre Majesté le reserue à ceste vsage, elle mettra dans tous les cœurs qui participẽt à son sang, & à sa disgrace, que le souuenir de ses seruices & de ses ancestres, & la creance de ceux qu'il pourra peut-estre rendre, disposeront la compassion de vostre Majesté de pardonner à ce Criminel, qui sera desormais plus respectueux, & ie seray toute ma vie,

Vostre tres-humble & tres-obeïssant seruiteur,
H. D. B. P. D. C.

WILSON
Nel

Lettre de Monſeigneur de Montmorency, au Roy.

SIRE,

Si i'euſſe oſé ſans la permiſſion de voſtre Majeſté ſortir de ceſte Prouince, ie me fuſſe allé jetté à ſes pieds, & luy demander grace pour mon Couſin de Bouteuille, auec autant d'inſtance d'humilité & de reſpect, que la nature & le ſang m'obligent à luy donner ceſte aſſiſtance, & comme ie n'euſſe pas cedé ceſte office à perſonne, I'euſſe creu trouuer auſſi dans voſtre Bonté & Clemence autant d'accés que tout autre, pour le rendre encor fauorable à celuy que i'aduouë en auoir trop ſouuent abuſé : mais, SIRE, c'eſt le mal-heur du ſiecle, la maladie de ceux de ſon aage, & de ſon humeur, & vn mal-heur particulier qui l'accompagnent,

qui le rend sans doute plus coulpable qu'aucun dessein, de desplaire à vostre Majesté, puis qu'il porte vn nom, auquel la fidelité & obeyssance est inseparablement attachée. Ie croy le pouuoir dire sans mentir, & auoir quelque droict de demander à vostre Majesté auec toutes les submissions que ie dois la vie de ce mal-heureux, en recompense de plusieurs de ses predecesseurs & des miens qui l'ont si glorieusemẽt perdus pour le seruice des Roys, & pour le bien de vostre Couronne, & si ceux que i'ay taschéà rendre à vostre Majesté peuuent meriter quelque consideration, ie luy en oze renouueller le souuenir pour esloigner ceux de sa Iustice, & approcher ceux de sa misericorde, SIRE, ceste derniere grace que vostre Prudence sçaura accompagner de toutes les autres peines que merite ceste faute, le rendront sans doute plus sage, & ie me rends vo-

lontiers caution de son obeyssance à l'aduenir, & comme il a des parties qui le peuuent rendre vtile à seruir, ie croy fermement que la recognoissance qu'il tesmoignera par toutes ses actions, donnera sujet à vostre Majesté de ne se repentir d'auoir donner la vie à celuy qui porte le nom de Mont-morency.

Vostre tres-humble, & tres-affectionné seruteur à iamais.

DE MONT-MORENCY.